DU MORCELLEMENT.

Il n'est pas nécessaire de s'appliquer spécialement à l'économie politique, ni de suivre avec attention le mouvement des choses qui s'y rattachent, pour s'être aperçu d'un effet êtrange et regrettable qui a lieu, depuis plusieurs années, dans une de ses principales parties. La propriété foncière, au lieu de suivre sa marche ascendante de prospérité, est au contraire dans une phase de décadence, alors que l'agriculture marche dans une voie de progrès. Au premier coup d'œil, lorsqu'on cherche la cause de ce contraste, l'impôt apparaît grevant de tout son poids la propriété foncière, avec cet autre impôt, aussi onéreux que prélèvent les sinistres divers, les intempéries, les procès et les réparations.

Mais ce n'est pas à nos yeux la seule et principale cause de cette décadence; nous l'attribuons en grande partie à l'excès de la division foncière, et à l'insuffisance des lois rurales, en raison de cette excessive division.

Nous nous proposons de faire cette double démonstration.